

Section Laboratoires

ATTESTATION D'ACCREDITATION**ACCREDITATION CERTIFICATE****N° 1-1925 rév. 10**

Le Comité Français d'Accréditation (Cofrac) atteste que :
The French Committee for Accreditation (Cofrac) certifies that :

EMITECH

N° SIREN : 344545645

Satisfait aux exigences de la norme **NF EN ISO/IEC 17025 : 2017**
Fulfils the requirements of the standard

et aux règles d'application du Cofrac pour les activités d'analyses/essais/étalonnages en :
and Cofrac rules of application for the activities of testing/calibration in :

**EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / TOUT EQUIPEMENT ET PRODUIT
(INDUSTRIEL ET DE CONSOMMATION) SOUMIS A DES ESSAIS EN ENVIRONNEMENT
CLIMATIQUE ET MECANIQUE**

*INDUSTRIAL EQUIPMENTS AND ENGINEERING PRODUCTS / ALL EQUIPMENT AND PRODUCT
(INDUSTRIAL AND CONSUMER) SUBJECT TO ENVIRONMENTAL AND MECHANICAL TESTING*

réalisées par / *performed by :*

EMITECH - ANGOULEME**Parc trois piliers-Bat 4B****171 rue du Pont Neuf****16600 RUELLE-SUR-TOUVRE**

et précisément décrites dans l'annexe technique jointe
and precisely described in the attached technical appendix

L'accréditation suivant la norme internationale homologuée NF EN ISO/IEC 17025 est la preuve de la compétence technique du laboratoire dans un domaine d'activités clairement défini et du bon fonctionnement dans ce laboratoire d'un système de management adapté (cf. communiqué conjoint ISO-ILAC-IAF en vigueur disponible sur le site internet du Cofrac www.cofrac.fr)

Accreditation in accordance with the recognised international standard NF EN ISO/IEC 17025 demonstrates the technical competence of the laboratory for a defined scope and the proper operation in this laboratory of an appropriate management system (see current Joint ISO-ILAC-IAF Communiqué available on Cofrac web site www.cofrac.fr).

Le Cofrac est signataire de l'accord multilatéral d'EA pour l'accréditation, pour les activités objets de la présente attestation.

Cofrac is signatory of the European co-operation for Accreditation (EA) Multilateral Agreement for accreditation for the activities covered by this certificate.

Date de prise d'effet / *granting date* : **21/10/2022**
Date de fin de validité / *expiry date* : **30/04/2026**

Pour le Directeur Général et par délégation
On behalf of the General Director

Le Responsable du Pôle Bâtiment-Electricité,
Pole manager - Building-Electricity,

Kerno MOUTARD

La présente attestation n'est valide qu'accompagnée de l'annexe technique.

This certificate is only valid if associated with the technical appendix.

L'accréditation peut être suspendue, modifiée ou retirée à tout moment. Pour une utilisation appropriée, la portée de l'accréditation et sa validité doivent être vérifiées sur le site internet du Cofrac (www.cofrac.fr).

The accreditation can be suspended, modified or withdrawn at any time. For a proper use, the scope of accreditation and its validity should be checked on the Cofrac website (www.cofrac.fr).

Cette attestation annule et remplace l'attestation N° 1-1925 Rév 9.

This certificate cancels and replaces the certificate N° 1-1925 [Rév 9](#).

Seul le texte en français peut engager la responsabilité du Cofrac.

The Cofrac's liability applies only to the french text.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr

ANNEXE TECHNIQUE

à l'attestation N° 1-1925 rév. 10

L'accréditation concerne les prestations réalisées par :

EMITECH - ANGOULEME
Parc trois piliers-Bat 4B
171 rue du Pont Neuf
16600 RUELLE-SUR-TOUVRE

Dans son unité technique :

- LABORATOIRE EMITECH ANGOULEME

Elle est accordée selon le périmètre suivant :

Equipements industriels et produits d'ingénierie / Tout équipement et produit (industriel et de consommation) soumis à des essais en environnement climatique et mécanique (38)

/ Essais en environnement climatique (38)
/ Essais mécaniques (38)

Tous les essais de cette unité technique sont réalisés sur le site de :

EMITECH Angoulême

Pour tous les essais concernant cette accréditation :

() Le laboratoire est reconnu compétent pour adopter toute méthode reconnue dans le domaine couvert par la portée générale (FLEX2).*

La liste exhaustive des normes mises en œuvre est tenue à jour par le laboratoire.

Portée générale

| EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / Tout équipement et produit (industriel et de consommation) soumis à des essais en environnement climatique et mécanique / Essais en environnement climatique (38) | | | | |
|---|-----------------------------------|--|---|--|
| N° | Nature de l'essai | Objet soumis à l'essai | Caractéristiques ou grandeurs mesurées | Principe de la méthode (*) |
| Q1 | Essais de froid | Composants, équipements ou autres articles | Température | Essais de froid dans une enceinte climatique : <ul style="list-style-type: none"> • avec variation lente de la température • en condition de stockage ou de fonctionnement • sur un spécimen dissipant ou non de l'énergie |
| Q2 | Essais chaleur sèche | | | Essais de chaleur sèche dans une enceinte climatique : <ul style="list-style-type: none"> • avec variation lente de la température • pour un spécimen dissipant ou non de l'énergie • en condition de stockage ou de fonctionnement |
| Q14 | Essai de variation de température | | | Essai de variation de température dans une (ou deux) enceinte(s) climatique(s) : <ul style="list-style-type: none"> • avec une vitesse de variation de la température spécifiée • avec un temps de transfert indiqué (enceinte choc thermique ou méthode deux enceintes) • en condition de stockage ou de fonctionnement • sur un spécimen dissipant ou non de l'énergie |
| Q78 Q30 | Essai de chaleur humide | | Température et humidité | Essais de chaleur humide dans une enceinte climatique <ul style="list-style-type: none"> • essais de chaleur humide continue • essais de chaleur humide cyclique • essais cyclique composite de température et humidité • en condition de stockage ou de fonctionnement |

| EQUIPEMENTS INDUSTRIELS ET PRODUITS D'INGENIERIE / Tout équipement et produit (industriel et de consommation) soumis à des essais en environnement climatique et mécanique / Essais en environnement climatique (38) | | | | |
|---|-----------------------------------|--|---|---|
| N° | Nature de l'essai | Objet soumis à l'essai | Caractéristiques ou grandeurs mesurées | Principe de la méthode (*) |
| Q11 | Essais de brouillard salin | Composants, équipements ou échantillons de matière | Température et solution saline | Essais de brouillard salin dans une enceinte climatique <ul style="list-style-type: none"> • essais de brouillard salin continu • essais de brouillard salin cyclique • en condition de stockage ou de fonctionnement |
| Q6 | Essais de vibrations sinusoïdales | Composants, équipements ou autres articles | Accélération | Essais de vibrations sinusoïdales réalisés à l'aide d'ensembles générateurs électrodynamiques et de l'instrumentation associée (station de pilotage, accéléromètre et conditionnement) : <ul style="list-style-type: none"> • vibrations sinusoïdales balayées ou à fréquence fixe • recherche de fréquences critiques • endurance à fréquence fixe • endurance sur fréquence de résonance • tenue en balayage de fréquence • matériel en fonctionnement, en condition de stockage ou emballé |
| Q64 | Essais de vibrations aléatoires | Composants, équipements ou autres articles | Accélération | Essais de vibrations aléatoires réalisés à l'aide d'ensembles générateurs électrodynamiques et de l'instrumentation associée (station de pilotage, accéléromètre et conditionnement) : <ul style="list-style-type: none"> • vibrations à large bande • vibrations à bande étroite • matériel en fonctionnement, en condition de stockage ou emballé |
| Q27 | Essais de chocs | Composants, équipements ou autres articles | Accélération | Essais de chocs réalisés à l'aide d'ensembles générateurs électrodynamiques et de l'instrumentation associée (station de pilotage, accéléromètre et conditionnement) : <ul style="list-style-type: none"> • chocs classiques • secousses • matériel en fonctionnement, en condition de stockage ou emballé |

Accréditation rendue obligatoire dans le cadre réglementaire français précisé par le texte cité en référence dans le document Cofrac LAB INF 99 disponible sur www.cofrac.fr

Date de prise d'effet : **21/10/2022** Date de fin de validité : **30/04/2026**

Cette annexe technique annule et remplace l'annexe technique 1-1925 Rév. 9.

Comité Français d'Accréditation - 52, rue Jacques Hillairet 75012 PARIS

Tél. : +33 (0)1 44 68 82 20 – Fax : 33 (0)1 44 68 82 21 Siret : 397 879 487 00031

www.cofrac.fr